

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 33

Artikel: Réponse au problème précédent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et que?... dit Henri en éclatant de rire...
 — Oui, monsieur... Vous voilà persuadé, je l'espère.
 — Sur ce point, certainement. Mais ce n'est pas parce que vous aviez mangé trop de glaces que j'ai dû m'absenter de retourner à mon cercle et finalement de lui envoyer ma démission. Cela a certes été dû aux conseils ou plutôt aux persécutions de votre mère.
 — Du tout, monsieur, vous êtes aussi injuste envers elle dans ce cas que vous l'êtes dans l'autre.
 — Cela n'est pas aisément à prouver, je pense.
 — Pardon, monsieur.
 — Je vous écoute.
 — Un mois après votre mariage, poursuivit Louise, vous prenez subitement l'habitude de me quitter tous les soirs, un quart d'heure après le dîner, et vous ne repartez que vers une heure du matin.
 — Vers minuit serait plus exact!
 — Oui... d'abord... mais ensuite...
 — Vous croyez qu'ensuite?...
 — J'en ai la certitude... cette absence m'était d'autant plus sensible que j'avais la faiblesse de tenir à votre compagnie.
 — Faiblesse est un peu sec.
 — Disons folie... et franchement c'en était une.
 — De mieux en mieux.
 — Si bien qu'à partir d'onze heures je me prenais à pleurer.
 — C'était l'heure où l'attendrissement vous gagnait? fit observer Henri d'un ton railleur.
 — Oui, monsieur... ma mère, que vous calomniez si facilement, me disait alors en m'embrassant, que je n'avais pas le sens commun, qu'un homme, si dévoué et même si attaché qu'il fût à sa femme, ne pouvait, par cela seul qu'il était marié, quitter brusquement toutes ses habitudes... que cela venait peu à peu... que tout se régularisait avec le temps.
 — A la façon d'un chronomètre! Voilà un bon point pour belle-maman...
 — Vous lui en donnerez bien d'autres, Henri...
 — Poursuivez, ma chère, nous allons voir... car enfin vous m'avez fait violence. (A suivre).

On nous communique cette petite conversation, entre un paysan et un étranger, dans un wagon du chemin de fer d'Echallens :

L'étranger. Quel est ce magnifique bâtiment, sur la hauteur?

Le paysan. C'est le bois de Cery, monsieur, où l'on met les fous.

L'étranger. Y a-t-il beaucoup de fous dans ce pays?

Le paysan. Eh bien, voilà, monsieur, je crois qu'on en mène un de temps en temps à Cery, pour faire croire que les autres ne le sont pas.

Une résolution énergique. Dimanche matin, un cafetier de Lausanne, désireux de voir la fête musicale de Genève, arrive à Ouchy, tout essoufflé, pour prendre le bateau; mais celui-ci est déjà tellement chargé, qu'on refuse de nouveaux passagers. Notre cafetier, furieux de ce contre-temps, s'écrie: « Ah! il ne veut pas nous prendre! eh bien, je m'en vais à Payerne! »

Il était vengé.

Un propriétaire de Chailly envoyait l'autre jour des lapins à un de ses amis, jardinier, à Cour, sous Lausanne. En écrivant la lettre qui devait accompagner cet envoi, il s'arrête tout à coup et demande à sa femme: « Fanny, combien mets-tu de p à la pin? »

— Ah! c'est suivant: combien envoies-tu de lapins?

— Trois.

— Et bien, c'est trois p.

A la gare. — Un employé, qui a habité pendant quelques années une petite ville de France, prononce avec affectation certaines syllabes d'une manière qui est loin d'être la bonne:

« En errière! » criait-il à quelques voyageurs.

Ceux-ci se dirigeaient vers les premiers wagons.

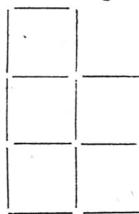
— En errière donc, qu'on vous dit, en errière! Il me semble que je parle français!

Au banquet d'une fête villageoise, un des convives, qui ne s'y attendait nullement, est nommé major de table. Fort embarrassé de remplir de telles fonctions, il réfléchit longuement, se lève et débute ainsi: « Chers concitoyens, l'usage des repas remonte à la plus haute antiquité... »

Un missionnaire trop zélé se vantait un jour d'avoir, dans une île déserte, converti 10,000 personnes, à la suite d'une seule prédication.

Récréation.

Prenez quinze allumettes et disposez-les sur une table de manière à en former cinq carrés, comme dans la figure ci-dessous; c'est certes peu coûteux.



Maintenant, enlevez délicatement trois allumettes de la figure, sans déranger les autres, et choisissez de telle sorte qu'il reste seulement sur la table trois carrés complets et aucune allumette inutile, et vous aurez résolu le problème qu'on vous propose. Très facile... quand on le sait.

La distribution des prix

(problème).

Dans une école, le nombre des élèves est double de celui des prix à distribuer. Un tiers des enfants reçoit les $\frac{5}{12}$ des prix; un quart en obtient le $\frac{1}{3}$; un sixième en remporte le $\frac{1}{4}$; le tiers du reste reçoit une mention honorable à titre d'encouragement, et enfin 52 élèves sont jugés indignes de toute récompense. — Combien y avait-il d'élèves et de prix?

Réponse au problème précédent. — Le cuisinier devra payer 4 francs pour la botte d'asperges. On sait, en effet, que les circonférences sont entre elles comme les rayons; ainsi, prenant une circonference double, elle a un double rayon de celui de la première circonference. Mais on sait aussi que les surfaces des cercles sont entre elles comme les carrés des rayons, c'est-à-dire qu'ayant une circonference double, on a un cercle quadruple en surface, dans lequel on peut placer quatre fois autant d'asperges.

Ont donné la solution: MM. Gudit, Villars-Saint-Croix; Bastian, Forel; von Gunten, Yverdon; E. Servet, Genève; Bonvalet, à Rusille; Borgeaud, Bournens; Ganty, Lutry; Rossier, Vevey; Cercle des travailleurs, Neuchâtel; Crottaz, Romanel; Guilloud, Avenches; Brandt, Chaux-de-Fonds; Capt, Orient-de-l'Orbe; Fleury, Bière.